



La lettre du réseau national des sports de nature

n° 89 septembre 2013

Manifestations sportives, un atout pour les territoires

- > André CHAPAVEIRE, président délégué du Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne (CRDTA)
- > Les retombées territoriales des manifestations sportives
- > Manifestations sportives dans la Loire, un guichet unique en ligne
- > Brèves du réseau

Le point de vue de...

➔ André CHAPAVEIRE Président délégué du Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne (CRDTA)

L'Auvergne, destination par excellence pour l'accueil des manifestations sportives de nature.

Terre d'accueil de la finale de la Coupe du Monde de course d'orientation en 2006, de trails de grande renommée parmi lesquels le trail du Sancy-Mont-Dore, l'ultra trail du Puy Mary, la Pastourelle ou encore le Grand Trail du Saint Jacques, d'événements VTT d'ampleur, tels que la Transvolcanique, accueil de centaines d'athlètes internationaux avec le Challenge Vichy, l'Auvergne est sans conteste une terre privilégiée pour le déroulement de manifestations sportives de nature. Elles contribuent ainsi positivement au panel de l'offre touristique régionale.

Mais, au-delà des valeurs véhiculées par ces événements et la source de promotion du territoire qu'ils représentent, quelle est la plus-value et l'impact global pour la collectivité ?

Ce sont ces marqueurs que le Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne a souhaité observer grâce à un programme d'analyse de l'impact économique des événements touristiques initié en 2011. Ce projet concerne les événements touristiques culturels ou sportifs dont l'objectif est d'évaluer leur impact économique global. Une première enquête a eu lieu à l'occasion du Festival du théâtre de rue d'Aurillac en 2011 mettant en exergue l'impact économique de deux millions d'euros pour le territoire.

Malgré tout, il semble difficile de limiter les retombées d'une manifestation aux seuls apports économiques qu'elle génère.



En effet, un événementiel peut également être un formidable levier de promotion pour les activités sportives de nature, mais aussi créer une activité sociale importante autour de son organisation. Pour preuve, à la suite de la finale de la Coupe du Monde de course d'orientation organisée en 2006 en Auvergne, c'est le pôle France qui s'installe en région en 2013. Il faut toutefois considérer, si l'on n'y prend pas garde, les répercussions sur l'environnement et la population locale.

Le Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne a donc souhaité répondre favorablement au Pôle ressources national des sports de nature pour participer aux travaux d'évaluation des manifestations sportives de nature combinant les trois piliers du développement durable à savoir : retombées économiques, sociales et environnementales.

Une fois consolidés, ces outils nationaux pourront être utilisés pour mieux connaître et analyser les manifestations sportives de nature en Auvergne.

De manière globale, la meilleure connaissance des événements touristiques permettra de conforter la politique régionale touristique en matière de développement des sports de nature à savoir : la mise en place de « destinations de sport nature », le déploiement de la démarche qualité pour les professionnels, l'adaptation de l'offre d'hébergements, le tout mis en avant à travers un vaste programme de promotion.



➔ Les retombées territoriales des manifestations sportives

Vecteurs de développement des territoires et de bien-être des individus, mais aussi témoins de l'évolution des pratiques, les manifestations sportives de nature occupent une place importante dans le paysage sportif français. Afin de les pérenniser, il convient d'en mesurer les multiples bénéfices pour les territoires et les pratiquants.

Un panorama de la volumétrie des événements sportifs de nature

Pour pallier une vision imparfaite des manifestations sportives de nature, un recensement national a été lancé auprès des préfetures en avril 2012 par les ministères chargés de l'Intérieur et des Sports. Il a permis d'en dénombrer plus de 12 000, soumises à déclaration ou autorisation en 2011 dans les 54 départements répondants. Les réponses apportent une première estimation du volume national, de la saisonnalité et du nombre de participants de ces manifestations. La collecte des données permet, en effet, d'apprécier certaines caractéristiques des événements telle que, à titre d'exemple, la tendance qui se dégage de leur répartition mensuelle (cf. graphique ci-contre). Leur fréquence dessine un creux d'activité en été et deux périodes de pic aux mois de mai et septembre. Principalement organisées en dehors des périodes de forte affluence touristique, ces manifestations rassemblent, dans plus de 60 % des cas, entre 100 et 1 000 participants ; on peut alors émettre des hypothèses sur leur contribution certaine à l'activité sociale et économique des territoires.

Au-delà de l'analyse quantitative, ce recensement révèle des axes de travail prioritaires à engager en matière d'accompagnement des acteurs concernés par l'organisation de ces manifestations. L'une de ces priorités consistera, notamment, à dépasser la difficulté de recueil des éléments liés à l'accidentologie, inconnus dans plus de 80 % des événements recensés. Par ailleurs, l'exploitation départementale ou régionale des résultats permet d'affiner l'analyse nationale et d'en vérifier les tendances à différentes échelles, comme l'illustrent les analyses restituées par la direction départementale de la Cohésion sociale de la Vendée ou la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Provence - Alpes - Côte d'Azur. La reconduction, voire l'automatisation de cette enquête est envisagée. Le cas échéant, les évolutions observées pourront être analysées et orienter quelques politiques futures.

Vers une analyse croisée des retombées territoriales des manifestations sportives grand public

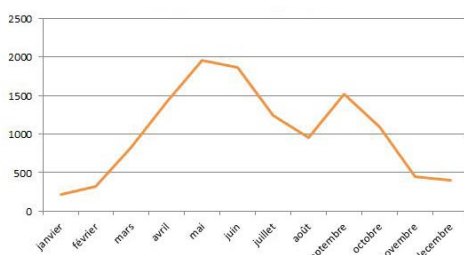
Ce panorama s'inscrit dans la continuité des travaux d'évaluation des retombées des événements sportifs de nature que mène le réseau national des sports de nature depuis 2006.

Ainsi, il apporte des éléments de précision complémentaires à la première étape qu'a consti-

tué la publication du mémento *Évaluation des retombées économiques d'une manifestation sportive de nature : outils pour la mise en œuvre*. Ce document opérationnel synthétise les outils, conseils et éléments de cadrage méthodologiques, expérimentés sur près d'une vingtaine de manifestations, pour en connaître les retombées économiques primaires.

Toutefois, tel que mentionné dans la lettre n° 63 de janvier 2011, vérifier l'efficacité économique d'un projet ne suffit pas pour apprécier ses retombées globales. Aussi, après avoir stabilisé cette méthode d'évaluation du volet économique, le pôle ressources national des Sports de nature a initié - avec la Fédération française de randonnée pédestre et l'appui du cabinet Éric Maurence Consultant - des travaux susceptibles de mesurer la plus-value sociale d'un format spécifique d'évènement : les manifestations sportives grand public.

Répartition mensuelle des manifestations (tous milieux confondus) en 2011



Fédérateurs et ouverts à tous, ces événements invitent à un brassage des générations et des catégories sociales. Deux premières expérimentations ont été menées, en 2012, sur des manifestations de randonnée pédestre en Pays-de-la-Loire, dont l'objectif était de mesurer le bien-être d'une seule catégorie d'individus : les participants à l'activité sportive. Ces études contribuent à une meilleure connaissance des pratiquants, bien au-delà des licenciés et/ou des avertis ; à titre d'exemple près de 70 % des participants au Brevet des Randonneurs étaient non-adhérents et venus hors cadre associatif. Étape exploratoire de l'évaluation d'un domaine au vaste périmètre, l'observation de ces deux randonnées grand public amène, notamment, des éclairages sur trois dimensions de la motivation des participants. Deux portent sur des satisfactions, l'une inhérente aux relations avec

les autres individus présents, l'autre (recherchée par plus de 80 % des randonneurs interrogés) émane du plaisir procuré par la pratique elle-même. La dernière s'avère plus « préventive » et s'attache à des valeurs de condition physique et de santé.

Bien que le champ d'étude de ces premières expérimentations en matière d'empreinte sociale ne tienne pas encore compte de la perception de toutes les populations concernées par l'évènement (spectateurs, bénévoles, population locale, etc.), ces tests révèlent des indicateurs intéressants pour le développement d'une méthode d'analyse croisée des retombées territoriales. En cours d'élaboration, avec la mission Sport et Développement durable du ministère chargé des Sports et l'appui du cabinet Éric Maurence Consultant, celle-ci considère les « trois sphères » du développement durable pour tendre vers une appréciation globale des impacts générés par les manifestations sportives grand public. À l'instar des études et outils déjà déployés, cette démarche permettra aux organisateurs d'inscrire ce type d'évènements dans un processus d'amélioration continue et d'en valoriser la portée notamment en y intégrant un bilan carbone adapté aux événements sportifs.

Après plusieurs expérimentations, elle fera l'objet d'une modélisation au même titre que la méthodologie d'étude des retombées économiques et sera présentée lors de la 5^e journée technique du réseau national des sports de nature le 19 septembre prochain à Paris (INSEP).

1. Les manifestations sportives en Vendée. État des lieux dans le domaine des sports de nature. - Direction départementale de la Cohésion sociale de Vendée, 2013. - www.sportsdenature.gouv.fr
2. Les grandes manifestations : planification, gestion des mobilités et impacts / BOVY ; LIAUDAT ; POTIER. - éditions de l'Aube, 2003
3. Étude de l'impact social des randonnées grand public en Pays de la Loire auprès des participants : cas de la randonnée des hêtres de Geneston / EMC, octobre 2012

Pour en savoir plus :

>> Marie PICUIRA

marie.picuira@sportsdenature.gouv.fr

>> Site du réseau national des sports de nature, rubrique « Manifestations sportives »

www.sportsdenature.gouv.fr

➔ L'expérience du mois : Manifestations sportives dans la Loire, un guichet unique en ligne

Structure porteuse du projet : Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de la Loire

Enjeu : Développement de la pratique sportive de nature

Échelle territoriale : départementale

Résumé : Le département de la Loire est le siège d'organisation de nombreuses manifestations sportives soumises à démarches administratives : déclaration, autorisation ou homologation de circuit.

Ces événements constituent une richesse économique et sociale pour le territoire.

Afin de faciliter leur organisation, la DDCS de la Loire a développé une plateforme internet dédiée aux organisateurs de manifestations sportives.

Véritable guichet unique, cette plateforme propose :

- > un calendrier commun aux manifestations sportives soumises à régime administratif d'autorisation ou de déclaration ;

- > un centre de ressources dédié aux organisateurs délivrant des informations générales liées à l'organisation d'une manifestation sportives et

des informations spécifiques sur les règles techniques et de sécurité, les assurances, les dispositifs prévisionnels de secours, les évaluations d'incidences Natura 2000... ;

- > un outil de cartographie en ligne, qui permet de tracer l'itinéraire, d'y positionner les divers points d'intérêts nécessaires à l'instruction (signaux, postes de secours, points de contrôle, zone Natura 2000...);

- > la dématérialisation de l'ensemble des procédures administratives. Les organisateurs ont accès à l'ensemble des formulaires administratifs liés à l'organisation. Les dossiers qui sont instruits par les services sont accessibles en ligne et en temps réel. Ils intègrent la cartographie dynamique propre à chaque manifestation. Les avis et publication d'arrêté d'autorisation peuvent également être publiés sur la plateforme.

www.manifestationsportivoire.fr

>> Cliquez ici pour voir le descriptif complet de l'expérience (tapez « manifestations Loire » dans le moteur de recherche).

*European Network of Outdoor Sports

ENOS* Experiences
Consulter / Partager

Découvrez d'autres expériences

www.sportsdenature.gouv.fr



➔ Témoignage

Tristan LACHAND
professeur de sport, responsable du projet à la DDCS de la Loire

« Le monde sportif et les institutions ont bien accueilli ce dispositif, mais cela a demandé un travail de concertation. »

Ce projet novateur est unique en France. Comment a-t-il été accueilli par les organisateurs et par les services instructeurs ?

L'innovation et la nouveauté bousculent, il a donc été nécessaire d'accompagner ce changement. Le monde sportif et les institutions ont bien accueilli ce dispositif, mais cela a demandé un travail de concertation afin notamment d'intégrer les besoins et les impératifs de chaque service (mode opératoire, circuits de validation...).

Nous avons fait le choix de mettre en place une session de formation composée de deux modules de 2 heures (utilisation des ressources et formulaires / cartographie) destinée aux organisateurs (octobre 2012 à juillet 2013) et aux services instructeurs (1er trimestre 2012 et 2013).

À l'aube de la version 2 de la plateforme, nous pouvons dire qu'un rythme de croisière s'établit.

Le volet environnemental a été pris en compte dans la plateforme. Comment cela se traduit-il pour l'organisateur ?

Nous avons commencé par la dématérialisation du dossier d'évaluation des incidences Natura 2000. Cela se traduit par la mise à disposition en ligne d'outils spécifiques (cartographie des sites, coordonnées des gestionnaires, fiches de synthèse des espèces et habitats, documents

d'objectif, etc.) à l'issue d'une étroite collaboration avec la direction départementale des Territoires. L'organisateur peut réaliser son évaluation d'incidences Natura 2000 en ligne car il dispose de toutes les ressources nécessaires (un contact avec les gestionnaires de sites est toutefois privilégié).

La version 2 intégrera également les réserves naturelles régionales, le parc naturel régional et les sites classés et inscrits. Ce travail de concertation entre le monde sportif et les institutions a fait naître « une dynamique environnementale » puisque des prises de conscience importantes sont nées et qu'une charte du balisage temporaire des manifestations sportives est en préparation.

Après une année de mise en œuvre quelle évaluation fais-tu de cette démarche et quelles sont les perspectives d'évolution ?

« Si tu veux aller vite, vas-y seul. Si tu veux aller loin, vas-y avec les autres », ce proverbe africain résume notre état d'esprit : mener un travail partenarial avec le monde sportif, effectuer des réajustements réguliers et avoir la volonté de mener ce projet à terme tous ensemble.

Aujourd'hui une démarche de concertation et de collaboration est établie ; elle contribue à atteindre les objectifs fixés en commun.

Près de 200 dossiers ont été déposés et traités en ligne, et près de 600 avis ont été rendus par les services et fédérations ; le bilan est plutôt positif.

Les perspectives d'évolution sont la mise en œuvre de la version 2 avec un soutien financier de la direction des Sports (ministère chargé des Sports).

Le réseau des sports de nature travaille pour élaborer un outil d'évaluation des retombées territoriales (et pas seulement socio-économiques) des manifestations. Est-ce un aspect sur lequel tu as travaillé et quelles seraient tes attentes dans ce domaine ?

C'est un aspect qui nous a mobilisé, notamment avec la mise en place d'un calendrier commun aux divers événements sportifs organisés sur le territoire. L'objet était double : valoriser les sites de pratique auprès du grand public et les gérer durablement en régulant la pratique sur certains d'entre eux.

Le volet « retombées territoriales » est donc d'actualité et sera abordé en 2014 avec nos partenaires.



Actus

L'Isère promeut ses sites de pratique des sports de nature

Le conseil général de l'Isère lance l'application en ligne *Isère Outdoor*, dont l'objectif est la promotion des sites sportifs existants en fonction de l'activité sportive recherchée. En bonus, sur les 220 sites sportifs proposés sur cette première version, 150 topoguides seront en téléchargement libre pour rejoindre les lieux de pratique avec toutes les informations nécessaires. Plus de 33 activités sportives sont proposées aujourd'hui, parmi lesquelles l'escalade, la via ferrata, la randonnée, le cyclotourisme, le parapente, la voile... Cet outil est en cours de développement, de nouvelles fonctionnalités seront disponibles dans les prochains mois, dont une version mobile.

www.isere.fr

Filière professionnelle Moniteur-Guide de pêche, le Limousin à la pointe

Une enquête nationale sur le métier de Moniteur-Guide de pêche - conjointement menée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) du Limousin et le Pôle ressources national des sports de nature, avec le soutien du groupement professionnel (FFMGP) - à laquelle 245 professionnels ont répondu, est aujourd'hui en phase de traitement. Elle révèle que le Limousin est la première région formatrice et certificatrice sur ce champ professionnel, qu'elle bénéficie d'une renommée et d'un périmètre de recrutement national. Les résultats de cette enquête « métier » seront publiés fin 2013. Parallèlement, l'unique section sportive « Pêche à la mouche » de France, mise en place par le Lycée agricole d'Ahun (Creuse), dresse un bilan positif au terme de sa première année de fonctionnement. Ce bilan est téléchargeable depuis le site de la DRJSCS du Limousin.

www.limousin.drjscs.gouv.fr

Jeux olympiques 2020

Tokyo (Japon) accueillera les Jeux olympiques d'été en 2020 !

tokyo2020.jp/fr

Du changement à la Fédération Française de Cyclisme (FFC)

Vincent JACQUET a été nommé Directeur Technique National (DTN) de la FFC. Préalablement directeur du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne situé à Prémaman, cet ancien joueur de rugby a également été directeur des CREPS Sud-Est et Franche-Comté, et conseiller technique du ministre Jean-François LAMOUR.

Les sports de nature comme moyen d'incitation des jeunes à la pratique physique sportive ?

Cette enquête, mise en place par l'institut national de la Santé et de la Recherche médicale permet d'analyser le comportement des jeunes vis-à-vis des modes de vie, de la santé et de l'activité physique. Elle a été effectuée dans le cadre de la construction d'un dispositif spécifique de promotion de l'activité physique par les

sports de nature, au niveau régional, comme indicateur de résultats. Elle a été prévue pour démontrer, en particulier, en quoi une offre de sports de nature peut inciter à la pratique physique et sportive régulière, chez les jeunes, sur un territoire. Les résultats et une synthèse sont téléchargeables sur le site de la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Midi-Pyrénées.

www.midi-pyrenees.drjscs.gouv.fr

Suricate Tous sentinelles des sports de nature !



sentinelles.sportsdenature.fr

Juridique

↳ Équipements de protection individuelle

Avis relatif à l'application de la section 4 du chapitre II du titre II du livre III du Code du sport relative à la prévention des risques résultant de l'usage des équipements de protection individuelle pour la pratique sportive ou de loisirs.

www.legifrance.gouv.fr

↳ Code du sport

Arrêté du 11 juillet 2013 modifiant les dispositions réglementaires du Code du sport. Mise à jour la liste des diplômes sportifs permettant d'enseigner contre rémunération (art. 212-1 du Code du sport).

www.legifrance.gouv.fr

↳ Diplôme voile

Arrêté du 3 juillet 2013 portant équivalence entre le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif », mention « voile », et le brevet de capitaine 200 voile délivré par le ministre chargé de la Mer.

www.legifrance.gouv.fr

Arrêté du 3 juillet 2013 portant équivalence entre le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités nautiques » et le brevet de capitaine 200 voile délivré par le ministre chargé de la Mer.

www.legifrance.gouv.fr

En kiosque

↳ L'organisation territoriale de l'État

La Cour des comptes a rendu public, le 11 juillet 2013, un rapport sur l'organisation territoriale de l'État. La Cour invite les pouvoirs publics à

faire évoluer en profondeur l'organisation de l'État sur le territoire afin de répondre aux évolutions économiques et sociales. Cette organisation comprend les services déconcentrés des ministères et les opérateurs qui en dépendent. La Cour formule des orientations et recommandations visant notamment à simplifier et adapter cette organisation, en lui donnant une plus grande cohérence et une meilleure efficacité. En matière de sport elle préconise notamment de préciser les rôles respectifs de l'État et des collectivités locales et d'examiner les possibilités d'organisation des contrôles en unités territoriales, en les inter-départementalisant pour les départements à faibles effectifs.

www.ccomptes.fr

↳ Bons plans sports de nature, un projet transversal

Ce nouvel outil, issu du schéma départemental des sports de nature, vise à améliorer la lisibilité de l'action du département en valorisant l'offre sports de nature de la Drôme.

Les fiches sont élaborées dans le cadre de la politique sports de nature, en partenariat avec les territoires et les comités sportifs référents. Les données techniques (niveau, balisage) émanent des fédérations sportives. Les informations touristiques et patrimoniales sont liées aux stratégies touristiques locales portées par les intercommunalités, et complétées par le service de la Conservation du patrimoine.

Les fiches sont référencées selon un découpage territorial cohérent avec l'approche promotionnelle de la stratégie touristique. Elles répondent également aux besoins de la politique relative aux espaces naturels sensibles et du schéma cyclable (direction des Déplacements).

La base de données est extraite du système d'informations géographiques départemental (direction des Systèmes d'Informations). L'ensemble de la stratégie d'édition et de promotion est pilotée par la direction de la Communication.

sportsnature.ladrome.fr

À venir

↳ 2^e Congrès européen des itinéraires de tourisme équestre

1^{er} octobre 2013, à Liptovsky Mikulas (Slovaquie) dans le cadre de la journée des réseaux de Nature & Sports Euro'Meet 2013.

www.ffe.com

↳ Nature & Sports Euro'Meet

du 2 au 4 octobre 2013 - Liptovsky Mikulas (Slovaquie). Vous pouvez encore vous inscrire !

www.nature-sport.eu

↳ European Outdoor Summit

du 16 au 18 octobre 2013 - Stockholm (Suède)

www.europeanoutdoorgroup.com

Proposez une actualité !

Abonnez-vous à la lettre

Formulaires disponibles rubrique « La Lettre »

www.sportsdenature.gouv.fr